

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi 4 juin 2012 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
Mme Marie-Claude Lemieux
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Régnald Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 7 mai 2012.
3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2012.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2012.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comité : Loisirs – École – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – Pompiers
7. Terrain de jeux
8. Débroussaillage
9. Achat de cadenas
10. Arrêts de neige
11. Avance de fonds pour les loisirs.
12. Émissaires aux égouts
13. Mandat à Me Bouchard
14. Indicateurs de Gestion pour l'année 2011.
15. Symposium informatique ViVaLo
16. Estimé secteur rue des Érables
17. Demande pour un permis de bruit (2)
18. Facture Génytech
19. Congrès FQM les 27, 28 et 29 septembre 2012.
20. Assurance emploi 2011 pour la voirie
21. Demande d'attestation pour épandage de bio solides agro alimentaires, boue de chaux et bio solides municipaux d'étangs aérés
22. Dérogation mineure
23. Site Web de la municipalité
24. Affaires nouvelles :
 - a) Virtuel – Invitation spéciale
 - b) Plancher de la salle
 - c) Branches – Pont Bernatchez
 - d) Parc École
25. Période de questions.
26. Levée de la séance

2012-06-126

LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2012-06-127

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2012

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 7 mai 2012, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2012-06-128

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2012.

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 7 mai 2012, tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité

2012-06-129

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JUIN 2012.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2012.

Adoptée à l'unanimité

2012-06-130

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption de comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de juin 2012 :

1200239 – Julie Fortin : Terrain de jeux	200.00
1200241 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération	1 369.18
1200242 – Municipalité de Laurier-Station : Rebuts	1 997.21
1200243 – MRC de Lotbinière : Quote-part	14 403.81
1200244 – Hydro-Québec : Loisirs, Garage, Entrepôt, Stations, Public	1 824.55
1200245 – Carquest : Courroie	33.90
1200246 – Fonds de l'information foncière : Mutations	12.00
1200247 – Ministre des Finances : Sûreté du Québec	32 936.00
1200248 – FQM : Dicom, inscription congrès	728.29
1200249 – C.E.R. Turmel : Attaches, câble, turnbuckel	196.04
1200250 – Maxxam Analytiques : Analyses d'eau	218.45
1200251 – Maurice Junior Sirois : C.C.U.	50.00
1200252 – Émile Bourgeois : C.C.U.	50.00
1200253 – Fortin Sécurité Médic : Garage	57.87
1200254 – Location LPL : Chariot élévateur	334.12
1200255 – Les Entreprises Lévisiennes : Bitume, colle	1 753.60
1200256 – Municipalité de Joly : Urbanisme, Égout, Téléphone	1 147.95
1200257 – Bédard Serruriers Ste-Foy : Cadenas et clé	93.59
1200258 – Praxair : Location bouteille, oxygène, acétylène	40.87
1200259 – Roche Ltée : Honoraires professionnels	41 413.99
1200260 – Office de Tourisme de Lotbinière : Panneau d'interprétation	1 500.00
1200261 – Le Réseau Mobilité Plus; Fréquence numérique	215.75
1200262 – Toshiba : Surplus photocopies	77.67
1200263 – Les Entreprises Tréma Inc. : Balayage	846.50
1200264 – Würth Canada : Graisse, écrou, peinture	342.09
1200265 – Sylvain Grenier : Étuis, chargeur	252.60
1200266 – Protection incendie : Inspection, air pack	52.95
1200267 – Philippe Gosselin : Diesel	1 902.35
1200268 – Corporation Sun Média : Avis public, Semaine de la mun.	735.84
1200269 – Cellunivers : Cellulaires	494.11
1200270 – École Ste-Thérèse de Val-Alain : Animations, Symposium	1 100.00
1200271 – Atelier Genytech : Kenworth	3 416.75
1200272 – Receveur Général du Canada : Retenues à la source	1 139.06
1200274 – Raynald Saucier : PR	45.00
1200275 – Canadien National : Passage à niveau	667.24
1200276 – Joannie Paquet; Pelouse	31.03
1200277 – Rogers San-Fil : Cellulaire	51.20
1200278 – Cinthia Samson : PR	30.00
1200281 – Municipalité de Val-Alain : Bulletins, timbres, eau	219.29
1200282 – Télius Mobilité : Cellulaires	238.60
1200285 – Hydro-Québec : Centre municipal	746.90
1200286 – Marco Samson : Entretien ménager	500.00
1200287 – Télius : Pompier, Internet, Municipalité, Loisirs	393.18
- Frais de déplacement	1 126.42
- Salaire	8 973.90

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2012-130

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 124 013.85 \$

France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-06-131

TERRAIN DE JEUX

Considérant que nous avons reçu 3 curriculum vitae pour le terrain de jeux, à savoir : Mmes Julie Fortin, Sophie Kirouac et Karina Bérubé;

Considérant que Sophie Kirouac n'aura pas 15 ans au début du travail et que Karina Bérubé n'a pas d'expérience comme monitrice;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'engager comme monitrice de terrain de jeux Mme Julie Fortin pour une période de 7 semaines / 40 heures / semaine selon l'entente avec Emploi d'été Canada

Que le taux horaire sera de 12 \$ /heure plus 4% vacances

Qu'un montant de 200 \$ sera alloué pour l'achat de victuailles pour vendre lors de la journée du 9 juin , vente de garage qui aura lieu au Centre des Loisirs

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-06-132

DÉBROUSSAILLAGE / FAUCHAGE

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater MTR Transport inc. pour faire le fauchage des abords chemins.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-06-133

ACHAT DE CADENAS

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de 4 cadenas et une clé pour les loisirs au coût total de 93.59 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-06-134

AVANCE DE FONDS POUR LES LOISIRS

Considérant que la municipalité a reçu un montant de 8 000 \$ du Pacte rural pour les travaux aux Centre des Loisirs, sur un montant de 16 000. \$

Considérant que les loisirs ont besoin d'une avance de fonds de 4 000 \$ pour le Festival Loisirs & Délire;

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder un montant de 4 000. \$ aux loisirs

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-06-135

ÉMISSAIRES AUX ÉGOUTS

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un fossé aux étangs pour arrêter l'eau qui va à la rivière du Chêne

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-06-136 **MANDAT À ME DANIEL BOUCHARD – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Considérant que lors des travaux d'assainissement des eaux usées et travaux municipaux, des sous-traitants de l'entrepreneur général « G.P.C. Excavation Inc. » ont déposé des dénonciations de contrat

Considérant que certains sous-traitants demandent le paiement pour les travaux qu'ils ont faits et ne sont pas payés en totalité

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater Me Bouchard pour le dossier mentionné.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-137 **INDICATEURS DE GESTION POUR L'ANNÉE 2011**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des indicateurs de gestion pour l'année 2011. tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-138 **SYMPOSIUM INFORMATIQUE VIVALO**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'attribuer un montant de 100 \$ pour le « Symposium informatique annuel » qui permettra de souligner les efforts, les progrès et les réussites des élèves de ViVaLo.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-139 **PERMIS DE BRUIT – M. JEAN-GUY ISABELLE**

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder l'autorisation pour le bruit et feu de joie pour une fête qui se tiendra du 3 au 5 août 2012 inclusivement, avec les conditions suivantes :

- Lieu de l'événement : 573, 4e Rang est, Val-Alain
- Une musique raisonnable après 23 heure
- Avertir le voisinage de cette autorisation
- Demandez un permis pour le feu de joie, dont ledit permis sera émis au jour le jour selon l'indice quotidien du danger d'incendie SOPFEU

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-140 **PERMIS DE BRUIT – MME JACINTHE ROULEAU**

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder l'autorisation pour le bruit, feux d'artifices et feux de joie, pour une fête qui se tiendra les 28, 29, 30 juin et 1er et 2 juillet 2012, avec les conditions suivantes :

- Lieu de l'événement : 1293, 1er Rang Ouest, Val-Alain
- Une musique raisonnable après 23 heure
- Avertir le voisinage de cette autorisation
- Demandez un permis pour les feux d'artifices et feu de joie, dont ledit permis sera émis au jour le jour selon l'indice quotidien du danger d'incendie de la SOPFEU

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-141 **PAIEMENT DE LA FACTURE GENYTECH**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer la facture de Atelier Genytech au montant de 3 416.75 \$ concernant le travail sur le camion Kenworth

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-142

INSCRIPTION AU CONGRÈS FQM

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire la conseillère Sylvie Laroche au congrès de la Fédération Québécoise des municipalités qui se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2012 au Centre des congrès du Québec;

Que la municipalité paiera les frais d'inscription au montant de 600 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement .

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-143

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 143 834 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de Marie-CLAUDE Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité de Val-Alain informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-144

CERTIFICAT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES PROJET DE RECYCLAGE DE MRF

Considérant que le demandeur Viridis Environnement demande à la municipalité pour de l'épandage agricole pour des biosolides agro-alimentaire, boue de chaux et des biosolides municipaux d'étangs aérés

Considérant que le propriétaire est Ferme St-Georges inc. et les lots visés sont :

192-76-B, 192-77, 192-78 , Rang 1

192-76-A-P, Rang 1

192-128-A, 192-128-B, Rang 2

192-129-A, 192-129-B, Rang 2

192-118-P, Rang 2

En conséquence, il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu majoritairement que la réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal;

Adoptée majoritairement
.....

2012-06-145

DÉROGATION MINEURE : MME SUZANNE LEMIEUX – LAC GEORGE

Considérant que la demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment de 24 pieds par 36 pieds (pièce habitable au-dessus de la galerie);

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Considérant que la demande pour la construction du bâtiment, la demanderesse ne peut respecter les marges (terrain situé sur 2 coins de rues – rue des Bouleaux et rue des Chalets), il y a 2 cours avant et 2 cours arrière.

Considérant qu'il manque 2,10 mètres du côté de la rue des Bouleaux et 2,5 mètres de la marge arrière;

Considérant que la demande de dérogation mineure ci-dessus identifiée, devrait être accepté majoritairement et selon les conditions suivantes :

- Ne peut fermer en aucun temps la galerie mais le moustiquaire est accepté;
- Façade du bâtiment sur la rue des Chalets
- Aucune construction dans la marge arrière par rapport à la rue des Chalet;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité consultatif d'urbanisme pour la construction d'un bâtiment 24 pieds par 36 pieds avec les conditions mentionnés ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-146

CONFECTION DE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que Concept MJS va cesser ses activités de confection de site web d'ici la fin de l'année fiscale 2012;

Considérant qu'il y a une entreprise dans la municipalité qui fait le même travail;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander à Arkitek Solutions pour prendre notre site en main.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-147

ENVIRTUEL

Considérant qu'une invitation à une soirée de présentation sur les avantages de la virtualisation de l'environnement de travail aura lieu à 19 heure mardi le 12 juin 2012 à la salle principale du Complexe des Seigneuries, situé à St-Agapit

Considérant que la virtualisation d'un environnement de travail apporte beaucoup de bénéfices pour une organisation, soit par la performance accrue de l'environnement, les logiciels toujours à jour ainsi que l'uniformisation des coûts afin d'éviter les surprises;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater la directrice adjointe pour l'invitation spéciale et de payer les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-148

PLANCHER DE LA SALLE MUNICIPALE

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander des prix pour refaire le vernissage du plancher de la salle municipale.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-06-149

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h25.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén. / sec. très.

Je, Renald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.